

Agent d'entretien et distribution  
de matériels de sport

**AFPA**

→Durée : 455 h sur 12 mois

→Objectifs : Exerce son activité dans le secteur de la commercialisation de matériels de sport, d'été et/ou d'hiver, destinés au grand public. Il(elle) travaille généralement dans un magasin de vente spécialisé.

→Pré-requis : Aucun

→Programme :

Module 1 : réaliser la maintenance des équipements de sports de glisse d'hiver

Module 2 : préparer et remettre en état des matériels de sports d'été

Module 3 : commercialiser des matériels de sport et de loisirs.

Titre Professionnel Niveau V

→Lieu : Gap

→Dates : 2009/2010